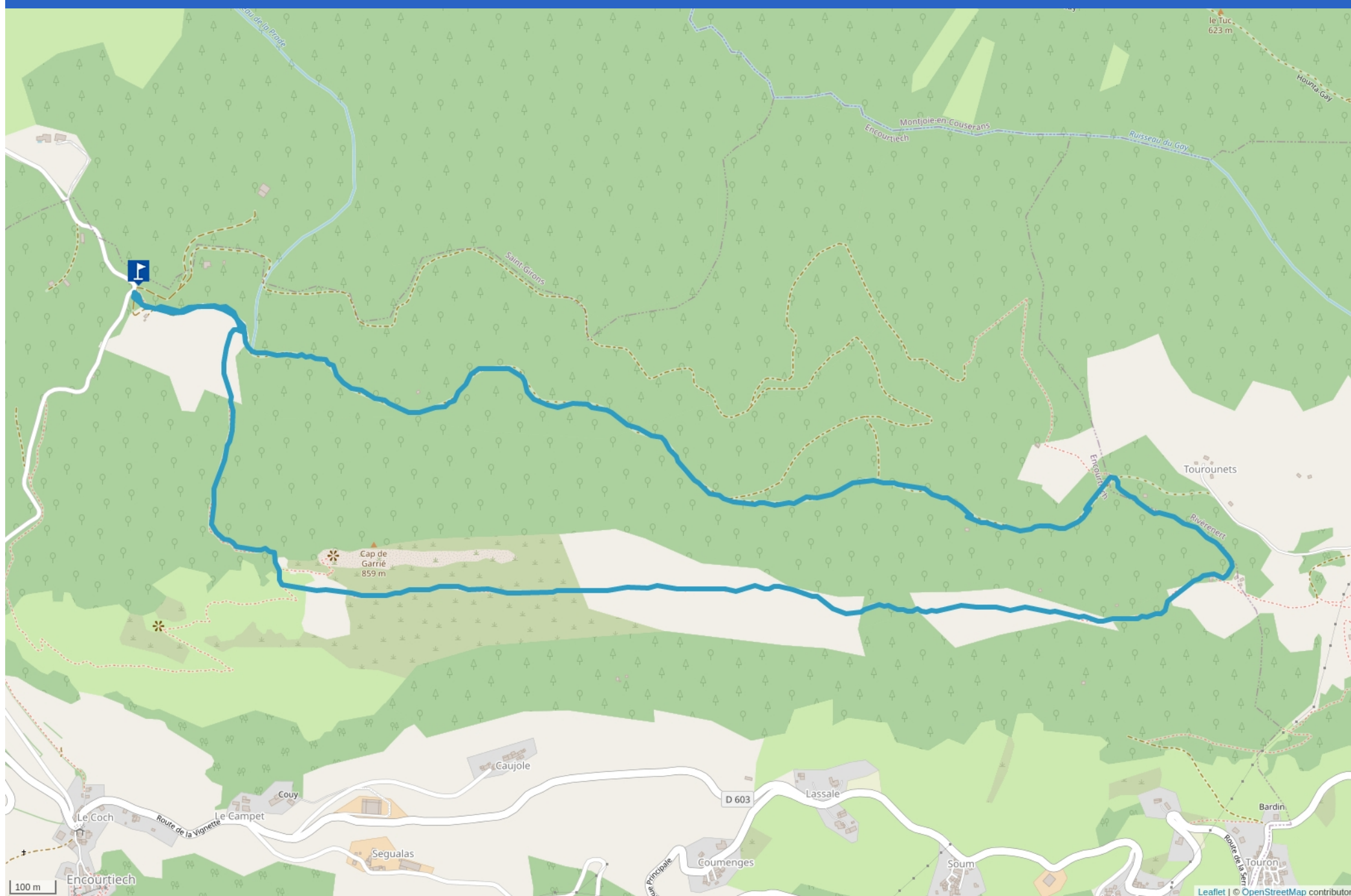


LE TOUR DU GARRIÉ



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



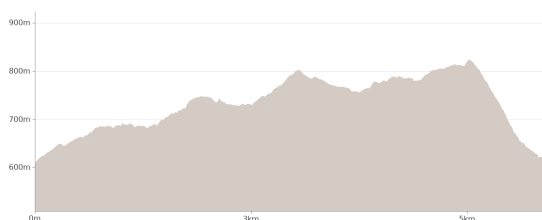
Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Le Tour du Garrié

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" www.cirkwi.com/circuit/664943



Départ : Le Coch Hameau la Sapinière - 09200
ENCOURTIECH

5.91 km

2h30

Très facile

maxi 823 m

270 m

mini 610 m

Cette boucle traverse sapinière et forêt de feuillus pour dévoiler au versant sud la chaîne Couserannaise, les hameaux d'Encourtiech et les vestiges de l'ancien château médiéval.

TOPO/PAS À PAS

1/ La première partie de cette boucle s'effectuera par la montée d'une piste de près de 3 km dont la majeure partie se situe dans une sapinière et en direction Est. Montée relativement douce et ombragée. Vous devrez ensuite quitter cette piste sur la droite pour suivre une balise qui vous dirige sur un sentier au milieu des buis, pour arriver enfin versant Sud où le paysage va changer radicalement.

2/ La progression se fera alors plein Ouest sur un sentier bien balisé où vous traverserez des landes de fougères, et des bosquets de chênes et de bouleaux. Sur votre gauche, la vue est imprenable sur les hautes montagnes du

Couserans. Au terme de cette traversée, le sentier obliquera à droite pour rejoindre la crête sous la croix du Garrié, qui n'est plus visible actuellement.

3/ Depuis la crête vous pourrez voir au Sud les vestiges du Château d'Encourtiech et plus loin dans la Vallée, la Tour de Chunaut. Ce sera ensuite, sur votre gauche une descente raide dans un tunnel de buis qui vous dirigera vers le point de départ.

Prenez quelques instants au cours de cette descente pour profiter de la vue sur Saint-Girons, au travers de quelques trouées dans la végétation. Prudence aussi dans cette partie où le caillou est glissant par temps humide.

4/ Dans cette dernière descente, vous aurez le loisir d'admirer au Sud-Ouest le Palais des Evêques de Saint-Lizier. A la fin de cette dernière descente, après avoir laissé deux palombières sur votre gauche, vous retrouverez le parking.

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Quittez Saint-Girons en direction de Lacourt. Tournez à gauche vers Encourtiech (D603). Après 1.5 km, tournez à gauche juste avant l'entrée du Coch. A l'intersection, prenez à droite, vous arrivez au panneau de départ de la randonnée.

NATURE DU TERRAIN

Terre

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

Carte IGN TOP 25 - 2047 OT St-Girons Couserans

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

